

Programme de formation didactique des professeurs stagiaires en arts plastiques pour l'année 2013-2014 Nouvelle-Calédonie

Préambule :

Le conducteur qui vous est présenté ci-après n'est en aucun cas une formation figée "clé en main". Sa seule prétention est d'indiquer des passages qui nous semblent incontournables, loisir à vous, au regard des besoins ressentis par les stagiaires, d'adapter les modules pour être au plus proche de leurs attentes.

La formation doit tout à la fois proposer aux néo-professeurs un bagage didactique qu'un maximum de "clés" immédiatement exploitables pour entrer dans le métier.

Cette formation a été découpée en module correspondant à un regroupement de **3 heures** découpé en deux temps forts. Dans la première partie d'environ 1 h 30, les stagiaires seront amenés à imaginer et à construire une leçon à partir d'une compétence disciplinaire ou d'une notion du programme (par exemple : une leçon sur la *question du mouvement* en quatrième) ; et la seconde partie de l'intervention le professeur formateur proposera un approfondissement sur l'une des questions soulevées par l'enseignement de la discipline.

L'enchaînement des modules (14 au total, qui correspondent à 42 heures de formation annuelle) a été envisagé de façon logique et progressive par approfondissements successifs des notions et des questions dans un esprit de **progression spiralée**.

Tout au long de ces modules de formation, la question du "dessin" comme une façon de capter, de garder une trace, comme outil au service de la matérialisation d'une idée ou production en soi restera une préoccupation constante. Le deuxième axe reste l'intégration les usages pédagogiques numériques dans toutes les phases du cours d'arts plastiques que ce soit pour l'élève ou le professeur.

Pour que cette formation professionnelle soit la plus en phase avec la pratique de terrain, la formation s'appuiera sur les expériences de chacun par la mutualisation des "petites recettes" de métier. Une analyse de pratique professionnelle pourra alors se construire avec une prise de recul progressive tout au long de cette formation.

▪ Module 1 :

▪ **qu'est-ce qu'enseigner aujourd'hui ? dans quel contexte éducatif ?**

Le métier d'enseignant a beaucoup évolué ces dernières années. Ainsi il ne suffit plus **d'enseigner**, il s'agit aussi et plus encore **d'éduquer** et **d'instruire**. Difficile également de faire abstraction de la réussite scolaire exigée par les parents, de l'échec scolaire mis « hors-la-loi » par la société pour citer Philippe Meirieu. De plus le cadre familial dans lequel évolue nos élèves a subi de profondes mutations, allant de la sur-attention accordée à l'enfant à l'inattention comme signe de la démission de certains parents. Autre phénomène actuel autour duquel nous devons également réfléchir, c'est le rapport aux nouvelles technologies avec la modification des relations interpersonnelles et de la vision du monde qui entoure l'élève. Ces données, soulèvent inévitablement des questionnements et des comportements qui « surgissent » au sein même de l'enseignement dispensé en cours. S'appuyer sur les 10 compétences professionnelles à acquérir (cf. le bulletin officiel n°29 du 22 juillet 2010).

▪ **Ces textes qui régissent notre profession**

- ✓ les obligations contractuelles : la mission du professeur,
- ✓ l'arborescence administrative d'un établissement et le fonctionnement des différentes instances (y compris le conseil pédagogique).

▪ **Les 10 compétences à acquérir (versus : les 14 compétences publiées en 2013)**

Même si pour la cohorte des stagiaires de l'année scolaire 2013-2014, l'évaluation s'effectuera à partir de l'acquisition des **10 compétences** attendues à l'issue de la formation initiale (voir l'arrêté du 12 mai 2010 publié au BO n°29 du 22 juillet 2010), cette année de formation est transitoire avant la mise en œuvre du "nouveau" référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat publié au BO n° 30 du 25 juillet 2013. En conséquence, nous attacherons une attention particulière à accompagner les professeurs stagiaires à maîtriser pour l'exercice de leur métier, l'ensemble des compétences proposées par les deux référentiels 2010 et 2013.

- **Les ressources officielles et institutionnelles**

- les ressources officielles,
- les ressources institutionnelles (sites académiques, Educnet, Eduscol...).

- **Les dispositifs mis en place pour la création artistique**

- la compilation des expériences artistiques et culturelles dans le cadre des *parcours artistiques et culturels*. Le montage des projets artistiques en rapport avec la discipline (atelier artistique, classe à P.A.C., classe découverte, dispositif "des clics et des classes" etc.).

- **Module 2 :**

- **qu'est ce que l'on enseigne en arts plastiques ?**

L'enseignement des arts plastiques permet **l'accès et la rencontre avec les œuvres d'art** au travers d'une **pratique de création**. L'enseignement des arts plastiques tend à construire la méta-compétence : **Créer** qui peut se décomposer en quatre points :

- 1) savoir mener une démarche *exploratoire, expérimentale et d'invention* pour la résolution de *problèmes complexes*,
- 2) avoir une *pratique plastique, sensible, poétique et artistique*,
- 3) rendre *efficientes* une *culture artistique* et une connaissance de *références artistiques* patrimoniales, modernes et contemporaines,
- 4) construire un *discours analytique et argumenté* sur le *fait artistique*.

« Etre capable de juger du résultat, c'est déjà comprendre ce qui était en jeu, mais c'est aussi avoir prise sur la démarche qui a conduit à ce résultat. » M. Grangeat et P. Meirieu (dir.de, 1997), La métacognition, une aide au travail des élèves, Paris, ESF, p.27.

- **ce que l'on enseigne détermine de la structure d'une séquence d'enseignement**

La **structure** d'une séquence d'enseignement construit une **tâche complexe** par le découpage suivant :

- 1) phase d'expérimentation à partir d'un problème plastique donné,
- 2) mise en commun (mise en mot et retour réflexif sur ce qui a été produit) afin de réassurer l'élève,
- 3) remettre en jeu et ouvrir vers l'*artistique* par un réinvestissement des solutions plastiques dans une pratique plus personnelle, singulière, originale, poétique et artistique,
- 4) nouvelle mise en commun des réalisations afin de faire émerger et d'assoir les notions découvertes et travaillées,
- 5) références artistiques apportant un nouvel éclairage sur la question mise en jeu,
- 6) discours argumenté sur le fait artistique (être capable de nommer, de comprendre et d'expliquer ce qui était en jeu).

La maîtrise de la méta-compétence **créer** nécessite donc des **connaissances** (pratiques et théoriques) de la part des élèves, des **capacités** à mettre en œuvre ces connaissances et des **attitudes** adaptées que l'on peut observer dans des situations d'enseignement diverses. Chaque élève organisant et condensant l'ensemble dans une formule singulière qui lui appartient.

- **Module 3 :**

- **Créer des situations d'enseignement en adéquation avec les programmes de la discipline**

A partir de la structure didactique présentée au module 2, mettre en relief et proposer des **questions ouvertes** issues des programmes d'enseignement.

▪ **Quel est l'esprit et le sens des programmes ?**

L'architecture des programmes n'est pas le fruit du hasard c'est une progression dans l'approche de l'œuvre d'art en tant qu'objet, objet de narration, objet relationnel et de médiation. Ainsi en :

- 6^{ème} : **L'œuvre comme objet** est à aborder par différentes approches, de sa conception à sa représentation, à son exposition, sa transformation, voire son détournement et cela en tant que peinture, sculpture, photographie, installation etc.
- 5^{ème} : **L'œuvre comme image et espace de fiction**. Qu'est-ce que me raconte l'œuvre et quels sont les moyens mis en œuvre pour aborder des univers imaginaires et fictionnels.
- 4^{ème} : **L'œuvre comme image dans son rapport à la réalité**. Comment produire de la réalité avec ses propres images et se rendre compte que toute production est une négociation avec la réalité. L'élève se rend ainsi compte qu'il est possible de faire dire ce que l'on veut à une image, voire de la faire "mentir".
- 3^{ème} : **L'œuvre dans son rapport spatial au spectateur**. Formaliser les relations entre l'espace, l'œuvre et le spectateur dans certaines œuvres comme des installations, des environnements, des œuvres in situ etc. Pointer l'évolution du statut du spectateur qui glisse du simple regardeur passif à un acteur pouvant participer à l'élaboration de l'œuvre.

➤ **Module 4** :

▪ **Construire une progression**

Quelle stratégie adopter dans l'articulation et l'enchaînement des séquences ?

Il est possible d'envisager une progression à partir du **balayage des programmes** et des **compétences attendues** à chaque niveau. Tout en sachant que la progression n'est pas figée et peut se modifier à tout moment en fonction de besoins éventuels et ponctuels, de remédiations nécessaires, etc.

Il est important également de rappeler qu'une notion (comme celle de l'espace par exemple) peut être travaillée et approfondie à tous les niveaux de la sixième à la troisième ainsi qu'à plusieurs moments de l'année.

▪ **Module 5** :

▪ **La séquence d'enseignement ou le scénario de cours**

Comment articuler l'approche didactique et la pédagogie dans le cours d'arts plastiques, les contenus d'enseignement et les conditions de l'enseignement. Il n'y a bien évidemment pas qu'une seule approche dogmatique possible dans la conception d'une séquence. C'est dans la diversité des situations d'enseignement que l'élève trouve un intérêt sans cesse renouvelé ; mais pour cela, il faut articuler de façon cohérente la didactique et la pédagogie.

➤ **L'approche didactique : le contenu**

Qu'est-ce qui est enseigné ? Pourquoi ? Quel questionnement mettre en œuvre ? Comment l'illustrer ? Quel discours tenir ?

Autant de **questions préparatoires** et incontournables qu'il est nécessaire de se poser **avant, pendant et après** la leçon. En effet il existe souvent un différentiel entre ce qui est envisagé et ce qui est effectif. Il est donc nécessaire de s'auto-évaluer à tous ces stades afin de vérifier ce qui a été ou pas enseigné.

➤ **La pédagogie : les conditions de l'enseignement**

Une leçon bien construite n'est pas obligatoirement une leçon bien menée. Les conditions matérielles, la gestion des élèves, du temps sont des paramètres trop souvent négligés alors qu'ils permettent le bon déroulement de la séance de travail. C'est avec une grande précision et une grande vigilance que le dispositif de cours doit se mettre en place.

▪ **Module 6** :

▪ **Le rythme et la ritualisation des différents moments d'une séquence d'enseignement**

Comment imposer une dynamique dans le cours d'arts plastiques ? Quel temps impartir à la première expérimentation (10, 15, 20 minutes ou plus) et pourquoi s'arrêter à tel moment plutôt qu'à

un autre ? Quand proposer une mise en commun des productions ? De quelle durée pour qu'elle soit efficace ? Peut-on laisser les élèves en pratique pendant 55 minutes sans intervenir ?

Selon Martine Segalen, le « rite ou rituel [...] est caractérisé par une configuration spatio-temporelle spécifique, par le recours à une série d'objets, par des systèmes de comportements et de langages spécifiques, par des signes emblématiques dont le sens codé constitue l'un des biens communs d'un groupe ». Il « fait sens pour ceux qui le partagent », marque « des moments critiques (passage) dans les temps individuels comme dans les temps sociaux », « ordonne le désordre », « donne sens à l'accidentel et à l'incompréhensible », « donne aux acteurs sociaux les moyens de maîtriser le mal, le temps, les relations sociales. L'essence du rituel est de mêler temps individuel et temps collectif. »

Martine Segalen, *Rites et rituels contemporains* (Armand Colin, 2005), p. 20-21.

Installer une sorte de ritualisation permet à l'élève de se mettre en mouvement rapidement et de repérer les différentes étapes constitutives de la séquence, aussi bien du point de vue spatial (déplacement d'un espace de travail à celui de la mise en commun) que du point de vue temporel (enchaînement des différentes phases du cours : demande inaugurale, expérimentation, mise en commun...). En effet une séance de 55 minutes par semaine impose l'efficacité lors de chaque phase de travail et de réflexion.

Cet enchaînement de différents types de configurations permet donc d'optimiser le temps de travail mais également de faire évoluer tout au long de la séance les relations élèves/professeur et le statut de la parole.

▪ **Module 7** :

▪ **Comment se construit le savoir de l'élève ?**

« L'absence d'un véritable questionnement traduit un arrêt dans la construction de la pensée. (...) Nous n'insisterons donc jamais assez sur la place du questionnement. D'abord il traduit une motivation, il est moteur du savoir. Si l'on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif, on constate qu'il en est de même dans les processus d'élaboration des connaissances. C'est uniquement par ce biais que l'apprenant tente de chercher une information qui répond un besoin réel d'explication. (...) Il faut ajouter enfin que, dans toutes les études que nous avons menées en histoire des sciences sur la construction des concepts, nous avons constaté que le savoir s'était toujours constitué à partir d'une question, ou de plusieurs qui s'étaient posées successivement ».

GIORDAN, A., DE VECCHI, G., (1987), *Les origines du savoir*, Delachaux, Niestlé.

Il se construit par agglomération. L'élève est confronté à un problème à résoudre pour lequel il va devoir échauffer des hypothèses et les mettre à l'épreuve. Le savoir se construit le plus souvent contre une connaissance ou des représentations préalables. Pour cela il a recours à des solutions issues de sa banque de données personnelle qu'il combine et confronte astucieusement à un tâtonnement expérimental. Lors de la mise en commun il nomme et compare sa solution avec celle des autres élèves ce qui lui permet de construire ses propres connaissances et représentations adossées à son expérience personnelle.

L'enseignement des arts plastiques est étayé par les recherches cognitives sur la pensée *hypotético-déductive* où l'élève construit son propre Savoir par l'expérimentation à partir d'un problème complexe.

▪ **Module 8** :

▪ **La place de la parole dans le cours d'arts plastiques lors des mises en commun**

Pourquoi donner la parole aux élèves ? Qu'est-ce que la verbalisation ? A quoi ça sert ?

Notre travail en arts plastiques consiste, entre autres, à faire émerger la parole de l'élève. C'est une tâche complexe qui intervient à différents moments du cours, lors des temps d'échange et de mutualisation (par exemple lors des phases de regroupement des productions, lors d'une analyse d'œuvre...). Et tout ce qui va permettre l'émergence de la parole est important. Il faut pour cela un certain nombre de conditions et des modalités qu'il faut clairement définir en fonction des objectifs. Amener l'enfant à verbaliser permet de mieux comprendre son intention, et le décalage qui existe entre cette intention et sa réalisation. La verbalisation c'est demander à un élève, qui a réalisé une tâche, d'expliquer et de nommer ce qu'il a fait pour mieux en comprendre les enjeux. Le professeur distribue la parole, veille au respect de chacun dans la prise de cette dernière ainsi qu'à sa qualité.

▪ **Module 9** :

▪ **L'évaluation à l'intérieur d'une séquence d'enseignement**

Garder une trace du travail de l'élève. Comment aborder l'évaluation et les différentes formes qu'elle peut revêtir dans une séquence d'arts plastiques en se posant les questions suivantes : Evaluer, Pourquoi ? Quoi ? Quand ? Comment ? Comment passer de l'appréciation à la notation ? Comment rendre l'élève acteur de sa propre formation en lui permettant de comprendre également, comment il est évalué de par ses démarches, ses attitudes, ses productions ?

- lors de la préparation de la séquence, il est nécessaire d'en **prévoir l'évaluation**. Cette dernière portera non seulement sur la réalisation finale mais surtout sur la démarche de l'élève, sa capacité d'initiative et de création, son investissement personnel, son implication dans son travail ainsi que sur son attitude.
- il est donc nécessaire de partir du postulat que l'évaluation en arts plastiques n'est pas la seule notation des travaux réalisés et que : « *l'évaluation est un acte intrinsèquement lié au cours* ». Que c'est aussi le moment où l'on « *prend conscience de ce qui est découvert et compris ...* », c'est un des moments forts de notre enseignement et cela implique nécessairement d'évaluer la progression de l'élève dans l'acquisition de ses connaissances et compétences et d'en garder une trace.
- comment alors, évaluer simplement et efficacement, identifier les indicateurs de réussite et les observables, tout en alternant évaluation formative (avec l'identification du processus de réflexion, de la démarche de l'élève et l'appréciation de ses effets, des réussites comme des erreurs) et sommative (comme bilan de ce qui est acquis).

▪ **Module 10** :

▪ ***L'analyse de pratique professionnelle comme retour d'expérience du terrain.***

L'analyse de pratique est nécessaire au cours de la formation disciplinaire en arts plastiques afin de prendre le temps d'un **retour réflexif**, sur, et à partir, des expériences vécues.

Avec pour objectif de se placer en posture d'observation de sa propre pratique afin de la critiquer et de l'améliorer. C'est le principe même de la **métacognition**.

- c'est donc en verbalisant et en analysant sa conduite au cours d'une séance d'enseignement que l'enseignant sera capable de pointer ce qu'il sait ou ne sait pas faire, de la façon dont il le maîtrise ou pas et d'envisager les améliorations nécessaires.
- différentes actions sont envisageables à ce stade. La vidéo peut être un moyen utile. Elle permet, tout en étant discrète, d'être un reflet sans concession de la pratique de l'enseignant au cours d'une séance. L'analyse de la séquence permet de mettre à nu les rouages de la séance. Il est alors possible de déconstruire pour mieux reconstruire la leçon. Optimiser le travail, tant d'un point de vue pédagogique que didactique, et si nécessaire, de mettre en place la remédiation nécessaire en fonction des besoins ciblés.

▪ **Module 11** :

▪ ***Les compétences disciplinaires et les compétences du socle commun***

Les compétences de l'élève propres à la discipline sont déclinées dans le paragraphe : "*compétences artistiques attendues*" à la fin de chaque programme par niveau. De plus le *Socle Commun* et le *Livret Personnel de Compétences* déclinent sept compétences qui sont **transversales** aux enseignements. L'acquisition des compétences disciplinaires et des compétences transversales ne sont pas à opposer. Au contraire elles se complètent et se renforcent mutuellement. Partant de ce constat, il serait donc judicieux pour construire une situation d'enseignement de :

- repérer les **compétences disciplinaires** envisagées (dans les programmes) tirées des :
 - 1) *compétences plasticiennes* (être capable d'associer et de maîtriser des moyens plastiques au service d'intentions – forme et sens),
 - 2) *compétences théoriques* (être capable d'un recul réflexif quant à sa démarche, quant à la pratique des autres, d'analyser de même toute œuvre d'art)
 - 3) et *compétences culturelles* (être capable de situer et comprendre une œuvre quant aux divers enjeux de son époque et de son pays).

A ces compétences disciplinaires, il convient d'ajouter ce qui se rapporte au processus, et à la méthodologie (savoir s'organiser avec rigueur, fluidité d'esprit, réagir à l'imprévu, etc...).

- de voir en quoi elles induisent des **apprentissages incontournables** à l'intérieur d'une séquence d'enseignement adaptée,
- de mettre en lumière un certain nombre d'**indicateurs observables**. Ces indicateurs disciplinaires devant à ce moment-là être **mis en regard** des indicateurs identifiés à l'intérieur des sept compétences du socle commun afin de permettre leur **repérage** et dans un second temps leur **validation**.

Il serait intéressant également de faire remarquer que **l'évaluation** en arts plastiques prend en compte de façon positive les capacités et les compétences développées par chaque élève et qu'elle n'est pas la seule notation d'une production plastique finalisée (voir module sur l'évaluation).

▪ **Module 12** :

- **Construction d'une séquence d'enseignement avec le volet histoire des arts**
 - présentation de la mise en place de l'histoire des arts à tous les niveaux,
 - accompagner les enseignants dans leur réflexion autour de la préparation de l'épreuve orale obligatoire au DNB,
 - mettre en pratique l'approche de l'histoire des arts à travers la recherche de **films conducteurs**, de leur éclairage possible au cours des séquences d'enseignement en arts plastiques.

C'est le *conseil pédagogique* de l'établissement qui établit et propose les *films conducteurs* qui devront être abordés au cours de l'année scolaire par chacun. A partir de là, il appartient à l'enseignant de mettre en place des situations d'enseignement qui permettent de donner régulièrement un **éclairage** des *films conducteurs* par des œuvres représentatives.

▪ **Module 13** :

- **La question de la référence dans le cours d'arts plastiques**

Trop souvent cette dernière n'a qu'un rapport formel avec les travaux des élèves. *Ça ressemble à... Ça fait penser à ...* L'élève s'est confronté à une question à laquelle d'autres artistes se sont également confrontés. La référence devrait permettre à l'élève de comparer sa démarche de création avec celles d'artistes. La référence devant permettre à l'élève de voir différents types de réponses d'artistes en rapport à la problématique à laquelle il s'est confronté.

Module 14 :

- **La mémoire ou la trace du cours d'arts plastiques**

Quelle est l'utilité de garder une trace du cours d'arts plastiques ? Doit-on fournir une fiche élève rédigée ou pré-rédigée ?

Le support quel qu'il soit devrait permettre à l'élève de « refaire le chemin » de sa propre démarche, de mettre à plat ses premières intuitions ou idées, de réunir les notions ou le vocabulaire collectés lors des mises en commun, de laisser une trace par le croquis d'une réalisation ou d'une référence artistique, de garder une trace photographique de sa production. Tout cela n'empêchant pas le professeur de fournir une fiche récapitulative des références artistiques présentées.